

NOTE DE LECTURE

MEHDI Rostane (dir.)
Les Nations Unies et l'Afghanistan
Paris, Editions A. Pedone, 2003, 216 p.

par
Matthieu Monin

Ce volume est la retranscription des onzièmes Rencontres internationales d'Aix-en-Provence, intitulé « Les Nations Unies et l'Afghanistan ». Mais l'ouvrage traduit aussi les préoccupations qui dominaient à la date du colloque (début 2003), c'est-à-dire le terrorisme islamiste et la future guerre en Irak. Trois thèmes sont ainsi abordés : celui des Nations Unies face à la crise afghane, celui – plus large – du rôle des Nations Unies dans l'après 11 septembre et enfin un troisième volet discute des conséquences de l'intrusion du radicalisme islamique dans les relations internationales.

La situation de l'Afghanistan est très bien expliquée dans deux rapports introductifs de grande qualité. Tout d'abord, M. Zalman Haquoui, professeur à l'Université de Caen et Ambassadeur de l'Afghanistan en France détaille l'histoire de ce pays déchiré par la guerre civile depuis 1973. Le lecteur qui ne serait pas expert sur l'Afghanistan y trouvera de nombreuses informations essentielles à une bonne compréhension des problèmes complexes qui agitent aujourd'hui ce pays. De plus, Lakhdar Brahimi, Représentant Spécial du Secrétaire Général pour l'Afghanistan, nous détaille les Accords de Bonn qui fournissent le cadre de l'intervention internationale.

La partie consacrée aux Nations Unies face à la crise afghane regroupe deux interventions, l'une consacrée à « la paix et la sécurité internationales à l'épreuve des Tâlebân » revient sur l'historique de la crise qui amena l'intervention militaire contre le régime des Talibans, l'autre sur « la lutte contre les sources de financement privé du terrorisme » explique les nombreuses difficultés rencontrées sur le plan international pour priver les groupes terroristes de fonds. La matière est essentiellement encadrée par une convention ad-hoc, à laquelle une résolution du Conseil de sécurité donne valeur universelle. Au-delà des questions d'incrimination, la lutte passe par une coopération entre les différents Etats qui n'est pas sans rappeler les différents mécanismes mis en œuvre dans les cas de sanctions économiques décidées par le Conseil de sécurité. Cette partie, réellement centrée sur le thème de l'ONU et de l'Afghanistan, constitue une analyse intéressante, bien que l'on puisse regretter qu'il n'y ait pas eu d'intervention spécifiquement consacrée à l'action de l'ONU sur le sol afghan, et notamment sur l'action de l'UNAMA¹, que le titre de l'ouvrage laissait pourtant espérer.

La seconde partie, le rôle de l'ONU dans l'après 11 septembre, est entamée par une réflexion sur « les Nations Unies et la légitime défense ». La question est ici traitée dans son actualité, diverses études théoriques sur ce thème fournissant une base solide à l'étude. Ce sont donc les conséquences directes de la réaction de l'ONU aux attentats du 11 septembre sur la notion de légitime défense que le Pr. Patrick Daillier analyse. Puis le Pr. Sandra Szurek étudie « la question du statut des « prisonniers du champ de bataille » ». Le propos est rigoureux et pose des questions que le traitement des prisonniers en Irak rend plus pressantes encore.

La troisième et dernière partie de l'ouvrage est constituée de plusieurs courtes interventions suscitées par une table ronde dont le thème était l'intrusion de l'islamisme radical dans les relations internationales. L'objet de la discussion est de faire la part des « mythes et de la réalité » sur ce

¹ Mission d'Assistance des Nations Unies en Afghanistan, établie par la résolution 1401 du 28 mars 2002.

thème. L'excellente connaissance du monde musulman des orateurs permet une analyse très fine de l'évolution du phénomène islamiste et des relations entre le « Monde arabe » et l'« Occident ». Et les conclusions vont évidemment à l'encontre des théoriciens du « choc des civilisations », rappelant opportunément l'immense diversité de l'Islam, que les slogans des médias de masse réduisent à une caricature qui ne sert ni les intérêts de l'Europe, ni ceux du Monde arabe.

Les critiques qu'il serait possible d'adresser à cet ouvrage tiennent en fait à sa volonté – louable – de commenter « à chaud » l'actualité internationale du point de vue du droit international et des relations internationales. Les développements concernant l'Afghanistan sont d'excellente qualité, mais le lecteur qui espérerait trouver dans cet ouvrage un véritable panorama de l'action de l'ONU en Afghanistan sera peut-être déçu de voir l'analyse s'arrêter à la chute des Talibans. Les débats concernant l'islamisme gardent tout leur intérêt, mais l'intervention en Irak a sans doute modifié, pour le pire, la situation analysée. Peut-être en disant cela cédon-nous à notre tour à l'« effet CNN » ? Car l'intérêt de cet ouvrage est aussi dans l'instantané qu'il offre d'une pensée qui tente d'appréhender les bouleversements de la société internationale, révélant déjà l'extrême gêne des juristes face au régime de traitement des prisonniers adopté par l'armée américaine dans sa croisade antiterroriste, et dans la peur des diplomates voyant se profiler une nouvelle guerre en Irak alors même que la situation afghane nécessitait encore un engagement majeur des principales puissances du Conseil de sécurité. L'actualité a continué sa marche folle, mais les questions ici posées continuent de rester sans réponses.

Note rédigée en septembre 2004.
© 2004 Matthieu Monin. Tous droits réservés.